

26 Février

J'ai à peine eu le temps de rendre compte des événements de la veille que l'on nous apporte encore une mauvaise nouvelle.

Des affiliés du parti populaire français, revêtus de leurs uniformes bleus flamboyants neufs, ont fait irruption dans un immeuble au numéro 14 de la rue Layette, entièrement occupé par des Juifs, commerçants et employés.

Revolver au poing, ils ont expulsé tous les occupants, leur impartissant un délai d'une heure.

Ces pauvres gens n'ont pu emporter que les effets qu'ils avaient sur eux. Ils ont dû abandonner leurs couvertures, leurs bijoux, les provisions.

Les agresseurs se sont installés dans les appartements et ont entrepris immédiatement le déménagement d'une grande partie des meubles et des effets.

C'est révoltant. Mais c'est surtout bien triste. Ce sont des Français.

Ces messieurs n'ont pas caché que ce n'était qu'un commencement, et que d'autres maisons devaient être conquises suivant la même tactique.

Il faut se défendre contre ce nouvel adversaire.

Une lettre de protestation est immédiatement envoyée au Résident Général. Le Président se charge de l'apporter lui-même.

A son retour, M. Borgel nous rend compte que l'Amiral a complètement désapprouvé ces faits, et promis qu'il donnerait des ordres pour qu'ils ne se renouvelent plus.

Le commissaire de police du quartier est chargé de faire dresser un inventaire de tous les biens confisqués.

Ce fonctionnaire rencontrera de grosses difficultés dans sa mission.

Haro sur le Juif.

* * *

Je rends compte aux officiers de S. S. de mon

voyage à Bizerte et du bombardement auquel j'ai assisté.

Ils sont déjà au courant.

Je profite de cette occasion pour demander à nouveau le transfert du camp, des travailleurs civils ne devant pas être employés dans des endroits aussi exposés.

Réponse évasive : « Nous verrons ».

Je donne également le résultat d'une enquête préliminaire que j'ai faite sur l'alimentation donnée aux hommes.

Le ravitaillement est nettement insuffisant.

Nous payons vingt-cinq francs par jour et les hommes ne reçoivent que pour six francs de vivres au tarif de l'intendance.

Ce sont paraît-il des rations de prisonniers de guerre.

Nous sommes obligés de continuer le ravitaillement pour fournir l'appoint nécessaire. Nous préférons dans ces conditions en reprendre la responsabilité.

On me demande un rapport.

Je reviendrai à la charge autant qu'il le faudra.

7 Février

Je suis très inquiet de l'entrée en scène des membres du P.P.F.

Cela n'est peut-être qu'un commencement, l'offensive risque de se développer.

Il faut essayer de conjurer le péril.

Après avoir médité une bonne partie de la nuit, j'ai pris une décision.

Je vais me rendre au siège du Service d'Ordre Lévain et demander carrément des explications.

Je connais parmi les dirigeants des anciens combattants. Nous avons travaillé ensemble dans les associations d'avant-guerre.